

QUESTIONNAIRE

I- La vision de la solidarité internationale et de la coopération au développement partagée par votre parti politique :

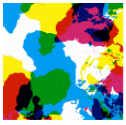
1.1. Quelle vision du développement et de la solidarité internationale votre parti politique partage-t-il ? Quels enjeux revêtent les rapports Nord - Sud pour votre parti politique ?

Le Mouvement Démocrate milite pour un véritable encadrement de la globalisation. Nous considérons que les responsables politiques ont le devoir de promouvoir un système de gouvernance qui non seulement prévienne les risques de renforcement des inégalités, mais, surtout, permette un développement équilibré et constant de la situation économique et sociale des pays les plus pauvres. C'est pourquoi nous soutenons une profonde réforme des institutions internationales, au premier rang desquelles le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce.

Une globalisation plus encadrée sera certes à l'avantage des pays en développement – notamment en termes de lutte contre la pauvreté et de stabilisation politique. Mais elle sera tout autant à l'avantage des pays développés, sur qui les effets de la marginalisation de certaines régions, notamment en Afrique, ont un impact non négligeable, comme en témoigne les flux migratoires vers l'Union européenne. Les pays développés ne peuvent penser que la misère est un problème des seuls pays pauvres, à moins de ne pas avoir pris la mesure des liens d'interdépendances entre les sociétés. Nous considérons qu'il y a non-assistance à humanité en danger.

Au demeurant, cette solidarité internationale ne devrait plus exclusivement être vue en termes de rapports Nord-Sud. De nouvelles puissances économiques émergent, qui devraient également participer aux efforts de la communauté internationale pour atteindre les objectifs du millénaire du développement. Les pays en voie de développement ne constituent pas un bloc homogène, tant les niveaux de développement sont hétérogènes entre un pays comme l'Inde, par exemple, et le groupe des Pays les moins avancés.

1.2. Quel doit être le rôle de l'Europe dans le monde selon votre parti politique? Plus particulièrement, quel doit être son rôle dans ce contexte international de crise?



L'Europe dispose de la taille critique pour agir sur l'évolution de la mondialisation et pour conduire une politique de coopération et de développement efficace. Nous plaignons pour que cette politique soit progressivement mise en œuvre au niveau de l'Union, et à ce niveau seul. Les politiques de développement ne peuvent demeurer des instruments au service des intérêts de chaque Etat membre. C'est une nécessité en termes d'efficacité de l'aide.

Par ailleurs, la politique de coopération de l'UE doit impérativement s'inscrire dans un dialogue politique structuré avec les pays partenaires.

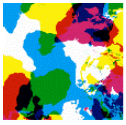
Enfin, dans le contexte de crise, l'Europe doit s'affirmer comme un pôle de stabilité de l'aide au développement à travers de véritables programmations budgétaires pluri-annuelles de l'aide. Elle doit plus que jamais réaffirmer les principes de bonne gestion, de transparence et de responsabilité qui la guident dans son action internationale en faveur du développement, alors que selon certaines estimations entre 850 et 1000 milliards de dollars sortent illégalement chaque année de l'ensemble des pays en développement.

Dans le cadre des institutions internationales, l'UE doit rechercher des partenariats avec les pays en développement pour promouvoir un encadrement de la mondialisation. A l'OMC, l'Union européenne devrait tout particulièrement s'engager pour la défense des principes de commerce équitable et de préservation des possibilités de productions locales.

1.3. Quelle est la position de votre parti quant à l'actuelle politique européenne de coopération au développement ?

L'action européenne dans le domaine de l'aide au développement est encore trop souvent fragmentée, non-coordonnée et peu visible. L'Europe a donc, bien qu'elle fournisse plus de 60% de l'aide au niveau international, du mal à entrer dans un dialogue équilibré avec ses partenaires en voie de développement, et ne parvient pas à faire entendre pleinement sa voix dans les conférences des donateurs.

Encore une fois, une véritable mutualisation faisant de l'aide au développement une politique exclusivement européenne est donc impérative.



L'Europe doit par ailleurs davantage focaliser son intervention sur ce qui est la base du développement, la formation. Le développement humain est le défi majeur de l'Afrique d'aujourd'hui. Nous appelons de nos vœux un plan Marshall pour l'éducation. Nous devons notamment accroître sensiblement l'aide publique attribuée à l'enseignement supérieur dans les pays les moins avancés. C'est la condition nécessaire pour l'amélioration de la démocratie et le développement économique.

Enfin, nous devons aider à la mise en place de systèmes d'indépendance et d'autosuffisance alimentaires organisés au niveau régional.

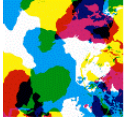
II- Les engagements et propositions de votre parti en matière de solidarité internationale, notamment dans le contexte actuel de crise :

2.1. Comment votre parti compte-t-il pousser l'Union européenne à tenir ses engagements en termes de volume et de qualité de l'aide au développement, ainsi que d'allocation aux services sociaux de base ?

Avec un niveau collectif d'aide au développement de 0,40% du RNB en 2008, l'UE doit accomplir un effort significatif pour atteindre l'objectif de 0,7% ce qui risque de s'avérer d'autant plus difficile dans le contexte actuel de crise. Avec comme perspective de mutualiser l'aide au niveau de l'Union, l'ensemble des Etats européens devrait d'ores et déjà rendre publiques dès cette année leurs programmations budgétaires en ce qui concerne la coopération au développement d'ici 2015, afin de démontrer leur intention de respecter leurs engagements internationaux.

Les efforts des Etats-membres pour se rapprocher de cet objectif devraient être complétés par une augmentation significative des moyens communautaires consacrés au développement, qui ne représentent aujourd'hui que 20% des sommes européennes allouées au développement, ainsi que par la promotion de formes de financements innovants. L'augmentation de l'aide et intégration du Fond européen de développement (FED) dans le budget communautaire devraient permettre une plus grande visibilité de l'aide européenne et une plus grande cohérence de sa gestion avec les objectifs du millénaire du développement.

Concernant les services sociaux de base, nous devons avant tout nous assurer que les engagements financiers soient respectés. Mais nous devons également garantir un véritable dialogue politique entre les gouvernements bénéficiaires et les donateurs, notamment dans le domaine de l'aide à la santé et à l'éducation – mais aussi pour



l'accès à l'eau. Plus largement, nous devons veiller à ce que l'ensemble des politiques prennent en compte les besoins sociaux.

2.2. Quelles sont les propositions d'action de votre parti pour inciter l'Union européenne à réaliser l'engagement européen de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux, de l'élaboration à la mise en œuvre des politiques ?

L'égalité femmes-hommes doit être un thème clé du dialogue politique entre les Etats en développement et l'Union. En outre, s'agissant plus particulièrement des programmes d'aide au développement, davantage de projets devraient être réservés à des initiatives reposant sur le rôle au niveau local des femmes. L'efficacité particulière de ce type de projets a en effet été démontrée, par exemple dans le cadre de systèmes de micro-finance.

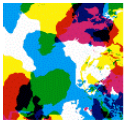
Le Parlement européen doit également demander aux Etats membres une évaluation de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, ainsi que de son programme d'action.

2.3. De quelle manière votre parti prévoit-il d'encourager l'UE à agir activement en faveur de la justice climatique et du financement de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement ?

Les besoins financiers futurs des pays en développement liés directement au changement climatique sont considérables et ne peuvent être traités uniquement par l'aide au développement. Nous devons réfléchir avec les pays en voie de développement à la façon dont ils se développeront tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Cela implique un partage des connaissances, des techniques, de la recherche, notamment en matière d'énergies alternatives.

Néanmoins, un fond mondial spécialement dédié au changement climatique et bénéficiant exclusivement aux pays en voie de développement devrait être mis en place à l'occasion des prochaines négociations ayant lieu à Copenhague à la fin de l'année.

2.4. Comment votre parti envisage-t-il de convaincre l'Union européenne de conduire une politique agricole et alimentaire européenne durable et solidaire, fondée sur le principe de souveraineté alimentaire et de préservation des ressources naturelles ?



Quelle stratégie votre parti adoptera afin de pousser l'UE à tenir son engagement de mettre fin aux subventions à l'exportation d'ici 2013 ?

Encore une fois, nous devons aider à la mise en place de systèmes d'indépendance et d'autosuffisance alimentaires organisés au niveau régional. La sécurité alimentaire, ainsi que la préservation des ressources naturelles, sont des objectifs essentiels pour les pays en voie de développement. Ils devraient donc être replacés au cœur de la Politique agricole commune (PAC), aussi bien que de la politique européenne de développement, notamment en apportant une aide technique et financière renforcée au développement d'une production agricole locale tenant compte des critères de durabilité et d'adéquation aux besoins locaux.

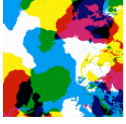
La mise en œuvre de l'engagement de l'Union européenne de mettre fin à ses subventions à l'exportation d'ici 2013 aurait un impact limité si elle n'était accompagnée d'une suppression de toutes les formes de soutiens à l'exportation (subventions, aide humanitaire, entreprises d'exportation d'Etat,...) pratiquées par les autres grandes économies développées et émergentes (Etats-Unis, Brésil, Argentine, Australie,...). L'Union devrait prendre l'initiative d'une relance des négociations de Doha avec une nouvelle date butoir avant 2013 afin d'atteindre cet objectif.

2.5. De quelle façon votre parti agira-t-il pour exhorter l'Union européenne à mettre en œuvre le consensus européen sur l'aide humanitaire ?

Au delà des engagements politiques, la mise en œuvre concrète du consensus européen sur l'aide humanitaire passe par une coordination accrue des acteurs de cette aide. Le consensus comprend un plan d'action précis, adopté en mai 2008, et le Parlement européen devra en assurer un suivi détaillé.

Au Parlement européen, la nomination d'un Rapporteur permanent en charge de l'aide humanitaire a été un pas dans la bonne direction. Au lendemain des élections européennes, nous devons veiller à ce que la personnalité élue à la tête de la commission parlementaire du Développement soit une personnalité reconnue dans ce domaine, notamment aux yeux des pays partenaires.

A la Commission européenne, les fonctions de commissaire en charge du Développement et de l'aide humanitaire devront également être assumées par une personnalité très reconnue disposant de compétences larges.



D'autre part, dans le cadre de la mise en place d'un service européen d'action extérieure, l'Union européenne sera amenée à jouer un rôle de coordination plus important sur place, ce qui permettra une meilleure mise en œuvre du consensus européen sur l'aide humanitaire.

2.6. Que proposez-vous de faire pour que les citoyens et les organisations de la société civile, du Nord comme du Sud, participent réellement à la définition et mise en œuvre des politiques européennes?

Souvent les parlements nationaux sont trop peu associés à la définition des politiques de développement de leurs pays, et a fortiori à la définition des stratégies européennes de développement qui les concernent. Les partenariats et jumelages entre parlements doivent être développés. Ainsi les populations et les organisations de la société civile disposeront de relais pour exprimer leurs besoins et leurs opinions.

D'autre part, des forums d'échange devraient être organisés régulièrement à Bruxelles et au niveau local afin de permettre un retour sur l'efficacité de l'aide au développement tout au long du cycle de programmation et de mise en œuvre de cette aide.

L'UE doit encourager l'essor et le développement des médias dans les pays en développement, notamment par l'aide à la réduction de la fracture digitale et à la production de contenus numériques. Des études démontrent l'efficacité de ces médias dans la lutte contre la corruption ou encore l'accès aux savoirs.

Un véritable volontariat civil européen pour le développement devrait également concourir à la mise en œuvre des politiques européennes de coopération et d'aide au développement. Une telle organisation civile aurait pour but de promouvoir la paix, l'amitié et la compréhension mutuelle entre les peuples européens et les peuples des pays en développement. Elle mettrait à la disposition, en collaboration avec les pays en voie de développement, pour une durée déterminée, des volontaires européens qualifiés en fonction de leurs besoins dans le but de réaliser les progrès socio-économique et améliorer les conditions de vie de leurs communautés les plus défavorisées.

**A renvoyer à Coordination SUD, à l'attention de Gipsy BELEY, 14 passage Dubail, 75010 Paris ou par mail : beley@coordinationsud.org
Tél : 01 44 72 84 55**